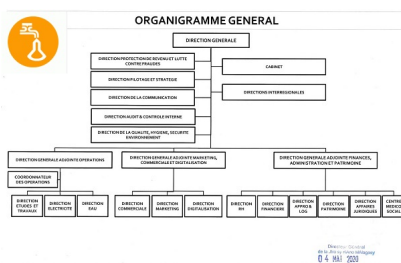




15 octobre 2021. Passation de service entre Rivo Radanielina, nommé Directeur général par intérim de la JIRAMA, et le Directeur général remercié, Vonjy Andriamanga

La JIRAMA, est la compagnie nationale d'eau et d'électricité de Madagascar. Créée le 17 octobre 1975, elle résulte de la fusion de deux sociétés qui exerçaient des activités similaires alors. A savoir : la Société Malagasy des Eaux et Electricité (SMEE) et la Société des Énergies de Madagascar (SEM). La Jirama est une société anonyme de droit commun détenue entièrement par l'État Malagasy. Elle est dirigée par un Conseil d'administration auquel répond un Directeur Général nommé en Conseil des ministres.



Face aux insanités de quelques créatures francophones d'ici et d'ailleurs, dont le mensonge et les « tantara mitohy » constituent le fonds de commerce, avec les réseaux sociaux en guise échoppes pour attardés mentaux, il est temps, pour moi, après trois mois de retrait volontaire de la scène journalistique -remise à neuf de madagate qui existe depuis le 13 février 2001 et séjour prolongé aux États-Unis dû à la suspension des vols sur Antananarivo-, de laisser des archives historiques concrètes, vraies et vérifiables sur les derniers pots cassés laissés par la clique à Rajaonarimampianina qui ne perd rien pour attendre de payer toutes ses infamies envers le peuple et la nation malagasy.



LA BANQUE MONDIALE
18 rue de la Liberté, 77083 Paris Cedex 12, France
Tél: (33) 1 42 22 50 00 (01 42 22 50 00)
Fax: (33) 1 42 22 50 00 (01 42 22 50 00)

Le 16 Novembre 2021
Madame Rindrina Hasimbelo RABARENINARISON
Ministre de l'Economie et des Finances
Ministère de l'Economie et des Finances

Notification des dépenses inadmissibles relatives au Projet d'Amélioration de la Gouvernance et des Opérations dans le Secteur de l'Électricité (PAGOSE) – IDA 5773 – MG

Madame la Ministre,

Nous nous référons à l'Accord de Financement numéro IDA 5773-MG (47,1 millions DTS), signé le 8 avril 2016 entre la République de Madagascar et l'Association Internationale de Développement (IDA) concernant la mise en œuvre des activités du Projet d'Amélioration de la Gouvernance et des Opérations dans le Secteur de l'Électricité (PAGOSE).

Pour rappel, suite aux conclusions de l'audit externe des états financiers du PAGOSE au titre des exercices 2018 et 2019, la Banque a recommandé à la JIRAMA de mener un audit de son système de gestion des immobilisations principalement pour éliminer les montants des assemblées constatées et de produire un registre exhaustif des immobilisations acquises sur le PAGOSE. Un audit des immobilisations a été initié en août 2021 et le rapport final a été transmis à l'IDA le 28 Octobre 2021.

À la suite de la revue dudit rapport, nous concluons que la méthodologie et l'approche utilisées par le cabinet d'audit sont satisfaisantes et que conformément aux politiques opérationnelles de l'IDA, nous vous informons que des dépenses de MGA 6,901,784,827.40 (approximativement US\$ 1,753,813.92 USD), effectuées en ne respectant pas les procédures de gestion financière recommandées par l'IDA, sont déclarées inadmissibles et donc de la responsabilité du Gouvernement de les rembourser à l'IDA.

Afin d'y procéder, et conformément aux dispositions de l'Accord de Financement, nous souhaitons porter à votre attention la démarche que nous vous proposons :

- 1) D'une part, le Gouvernement pour le compte de la JIRAMA rembourse en numéraire sur le compte déposé MGA 2,218,524,144 (US\$ 484,719) correspondant à : (i) l'État d'inventaire de MGA 2,427,333,241.15 (US\$ 616,799) qui représente la différence entre ce qui a été investit et les acquisitions théoriques, notamment des pertes, vols ou encore des matériaux utilisés en exploitation pour le remplacement des branchements défectueux ; (ii) les constatations dans l'allocation des matériaux subis des diverses sources de financement (Financement Initial, Financement Additionnel et JIRAMA) qui résultent en des pertes de MGA 41,506,738.49 (US\$ 10,516) ; et (iii) les Décomptes Glanéraux

¹ 1 USD = 3,937.50 MGA le 09 novembre 2021

- 2 -

Définissifs correspondant à des travaux non réalisés évalués à MGA 31,668,033.00 (US\$8,024), et :

- 2) D'autre part, l'IDA demande une présentation de documents de substitution pour les matériels évalués à MGA 4,391,282,84.76 (US\$ 1,118,134) qui ont été utilisés pour des activités en dehors de la portée initiale du projet.

Pour être admise par l'IDA, la documentation de substitution doit remplir les conditions suivantes :

- dépenses relatives à des activités contribuant aux objectifs de développement visés du Projet,
- dépenses respectant les procédures de passation jugées acceptables par l'IDA,
- dépenses non fictives et documentation non frauduleuse.

La documentation de substitution devra faire l'objet de certification par le cabinet indépendant ayant mené l'inventaire physique des immobilisations avant sa soumission à l'appréciation de l'IDA. La JIRAMA présentera un plan d'action clair et acceptable pour la Banque afin de renforcer les contrôles et le suivi des immobilisations y compris la réalisation d'inventaire physique périodique, et ce sur la base des recommandations du rapport d'audit.

Compte tenu de la clôture du Projet au 31 décembre 2021 et la nécessité de remédier à la situation au plus vite, la JIRAMA et le Gouvernement auront jusqu'au 3 décembre 2021 pour procéder au remboursement des montants prévus au point 1) ci-dessus et disposer d'un délai de 1 mois après l'émission de la présente notification pour régulariser (substituer) complètement les manquements constatés, à défaut, le non-paiement pourrait être considéré comme une violation de l'Accord juridique pour laquelle la Banque pourra envisager toutes les voies de recours prévues par l'Accord de Financement, y compris le remboursement du point 2) ci-dessus.

Nous comptons sur votre sollicitude constante et votre intervention auprès des autorités concernées afin de permettre la poursuite de l'ensemble des activités de ce secteur indispensable au développement du pays, dans les meilleures conditions.

Nous vous prions d'agréer, Madame la Ministre, l'expression de notre haute considération.

Math Pwizany-Rakibough
Directeur Pays pour Madagascar
Région Afrique de l'Est et du Sud

- Annexes :
 - o Rapport d'audit externe des états financiers du PAGOSE au titre de l'exercice 2019

Elle a été envoyée à l'adresse électronique (PAGOSE) à Madagascar (01630) au Centre de l'Appart

REPORTAGE MADAGASCAR
PROJET D'AMÉLIORATION DE LA GOUVERNANCE ET DES OPÉRATIONS DANS LE SECTEUR DE L'ÉLECTRICITÉ
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES HYDROCARBURES
ME
DRS BY RANDRANALAY
RABAN
PAGOSE
PROJET D'AMÉLIORATION DE LA GOUVERNANCE ET DES OPÉRATIONS DANS LE SECTEUR DE L'ÉLECTRICITÉ - PAGOSE
CADRE POLITIQUE DE REINSTALLATION (CPR)
PROJET DE RAPPORT FINAL
LARISSA RINOTOMANANA
Consultante en Evaluation Environnementale et Sociale
Email: larinotomana@wfp.org
16 novembre 2021

Elle a été envoyée à l'adresse électronique (PAGOSE) à Madagascar (01630) au Centre de l'Appart



Dernier gouvernement de "combat" du Premier ministre Olivier Mahafaly Solonandrasana, nommé le 10 avril 2016 par le Président